

tibule. Le capitaine ne veut pas entendre la lecture des protestations du R. P. Delefortrie, prétendant que cela n'était pas de sa compétence. Le R. Père répond ; " Entendra qui voudra, si vous ne voulez pas entendre mes protestations ; je refuse de recevoir la prose de M. le préfet. C'est vous qui faites les sommations. M. le Sous-Préfet se cache derrière vous ; c'est vous qui devez m'écouter."

Au-dessus du guichet est affichée la copie des articles 184 et 114 du Code pénal.

Nous devons constater que les enfonceurs, par excès de zèle n'ont pas attendu que le Père ait fini de parler pour fracturer la porte qui conduit du vestibule dans le cloître. Celle-ci cède en quelques secondes.

Les gendarmes envahissent le cloître et se répandent dans le couvent. Ils gagnent le premier étage où se trouvent les cellules des Pères protégés.

Nous tenons à faire bien remarquer que les Pères dominicains ont été expulsés *manu militari*. M. le capitaine n'a pas pris toutes les précautions dont a eu soin de s'entourer à Dijon, le commissaire central, M. Dignat.

Au couvent de la rue Turgot, l'agent du préfet frappait à la porte de chaque cellule, ordonnait d'ouvrir au nom de la loi, faisait ensuite crocheter la serrure et finalement enfoncer la porte. A Flavigny rien de pareil ; la porte de toute cellule fermée était immédiatement enfoncée par les serruriers qui souvent ont pénétré dans la cellule avant, bien avant, l'officier délégué.

Celui-ci a commencé d'abord par déclarer qu'il n'avait pas qualité pour entendre les protestations des Pères que l'on expulsait ; plus tard, il est revenu à de meilleurs sentiments.

On viole successivement les chambres des Pères ; Vigeannel, procureur, qui est expulsé parce qu'il n'a pas sous la main la preuve de son titre de propriétaire, — Duchaussoy, hôtelier ; — Freinault ; — de Baëque ; — Hoffman, maître des novices, qui proteste au nom de ceux-ci ; — Collin ; — Delefortrie qui se déclare *propriétaire*, ses titres sont envoyés au sous préfet, resté opportunément blotti dans la gendarmerie ; — Gardet ; — Bernard ; — Mothon ; — Maricourt ; — Lebrun, qui proteste comme étranger et s'écrie : " Si je suis un étranger pour la République française, je l'accepte de tout cœur ; " — Monsabré, *propriétaire* ; — Marchand, régent des études ; — Beaudoin, *propriétaire* ; — Martin, l'un des anciens compagnons du père Lacordaire. (Ce père a commencé sa vie religieuse en exil, il espère que malgré son grand âge il ne rendra pas le dernier soupir en dehors du territoire français.)

Les cellules des Pères Beaudoin, Monsabré et Delefortrie, propriétaires des immeubles, ont été respectées.

(à continuer.)

L'Abbeille.

" Forsan et hæc olim meminisse juvabit."

QUÉBEC, 9 DÉCEMBRE 1880.

Leçons de lecture.

Monsieur l'abbé L. Paquet a commencé, jeudi dernier, une série de leçons sur la lecture à haute voix, qu'il continuera désormais chaque jeudi. — Ces leçons nous seront-elles utiles ? — Le savant abbé a pleinement résolu cette question en commentant l'avant propos du magnifique ouvrage de M. l'abbé Lagacé sur ce sujet. En effet puisque nous étudions dans le seul but de nous rendre utiles à la Société en communiquant les précieuses connaissances que nous acquérons par le travail, puisque cette communication doit se faire surtout par la parole, il s'ensuit nécessairement qu'il est pour nous de la plus haute importance d'apprendre à bien parler ; et, c'est pour savoir bien parler qu'on apprend à bien lire. Aussi suivons-nous avec beaucoup d'attention les instructives leçons de Monsieur l'abbé Paquet, et nous osons espérer que nos rapides progrès dans l'art de la lecture pourront récompenser ce Monsieur de la marque d'intérêt qu'il nous donne.

Nouvelles locales.

Il y avait réception à l'Université hier au soir, à l'occasion de la fête de l'Immaculée-Conception. Désormais il y aura réception le premier mardi de chaque mois.

Lundi soir a été chanté à la Congrégation le salut annuel fondé en 1868, lors du centenaire de l'établissement de la Congrégation. C'est Mgr l'Archevêque lui-même qui a bien voulu officier. Il était assisté de MM. les abbés C. Laflamme et O. Mathieu. Nos confrères du chœur de l'orgue ont fait les frais de la musique.

M. le Vice-Recteur de l'Université Laval à Montréal est venu à Québec au commencement de cette semaine. Il retournera à Montréal la semaine prochaine.

M. l'abbé E. Pagé doit venir passer ses vacances de Noël à Québec.

Société Laval. — Dimanche soir, séance fort intéressante. M. A. Gosselin venge noblement la cause de la royauté en

France, attaquée par M. J. St-Amant, et fait le procès de la République. La chaleur et l'entrain que M. A. Gosselin a mis dans son débit étaient bien calculés, pour faire naître chez ses auditeurs les convictions profondes qui l'animaient lui-même.

Nécrologie.

Le Révérend M. Boucher, curé de St-Ambroise est mort samedi soir à 10 heures, à son presbytère de la Jeune-Lorette. Le Révérend M. François Boucher, était né à St-François de la Beauce, le 12 mars 1803 ; il fut ordonné prêtre le 17 août 1829, à la Rivière Rouge, où il s'était rendu n'étant encore que minoré.

Il fut missionnaire des sauvages de ce territoire jusqu'en 1833, année qu'il devint curé de l'Ange-Gardien, desservant en même temps les postes du roi, la Seigneurie de Mingan et de Chicoutimi jusqu'en 1844. Il était depuis 1844 curé de St-Ambroise avec la desserte du village des Hurons.

Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui à 9 heures, à l'église St-Ambroise.

Le Courier du Canada.

Entreprise gigantesque.

Jusqu'ici, on aurait pu croire que l'hiver n'avait pas encore définitivement établi son règne parmi nous ; plusieurs, peut être, se flattaient de revoir encore quelques unes de nos belles journées d'automne : la saison est si peu avancée !... Chimériques illusions ! Nos confrères de la Petite Salle dont l'imagination ne se laisse pas bercer aussi facilement par de vaines espérances, viennent de nous affirmer de la manière la plus positive que nous sommes bien en hiver, et par conséquent il faut faire trêve avec tout espoir du contraire. En effet, il y a quelques jours, ils se mettaient à l'œuvre pour construire un rond de glace ; l'entreprise ne manquait pas de difficulté ; mais les soldats d'Annibal ne nous ont-ils pas prouvé que rien n'est impossible au véritable courage ? Aussi, à l'heure qu'il est, vous pouvez apercevoir au milieu de la cour des Petits, un vaste miroir, une véritable *glace*, dont les contours présentent la forme d'une ellipse parfaitement dessinée : on croirait que le plan a été tracé par un mathématicien consommé ; cela fait honneur aux aptitudes mathématiques de nos jeunes confrères. Toutefois n'allez pas croire que cette œuvre grandiose ait été faite pour servir d'échantillon aux disciples de Newton et encore moins pour réfléchir la symétrie de nos petits amis. Nous nous en convaincrions bientôt en voyant une myriade de jeunes patineurs descendre sur cette surface *miroitante*, et là, se